

682

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de M. BASSINET et plusieurs de ses collègues tendant à augmenter le contingent des **croix** à décerner aux officiers de **sapeurs-pompiers de France et d'Algérie**. (N° 237, année 1911.)

(Nommée le 14 mars 1912.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : FORTIER.
- 2^e — BASSINET.
- 3^e — PIC-PARIS.
- 4^e — Alexandre BÉRARD.
- 5^e — MASCLE. *Secrétaire*
- 6^e — RICHARD.
- 7^e — Général AUDREN DE Kerdrel.
- 8^e — Alexandre LEFÈVRE. *Président*
- 9^e — LOZÉ.



4

Séance du 15 Mars 1912

La commission chargée de l'examen de la proposition de loi de M. Bassinet et plusieurs de ses collègues tendant à augmenter le contingent de cuir à fournir aux officiers de sapeurs-pompiers de France et d'Algérie s'est réunie le 11 Mars 1912 à 2 heures.

Jusqu'à la commission élus le 14 Mars dans le bureau étaient présents : M. Alexandre Lefèvre a été nommé Président, M. Marsolle, Secrétaire. Après avoir entendu la commission et les auteurs de la proposition, la Commission s'est ajournée au mardi 19 Mars. La séance a été levée à 2 heures.

Le Secrétaire,

J. Marsolle

Le Président,

Alexandre Lefèvre

Séance du 19 Mars 1912

La commission chargée de l'examen de la proposition de loi de M. Bassinet et plusieurs de ses collègues après avoir entendu de Lefèvre sur la situation créée par le dépôt d'un projet de loi à la Chambre par M. Cuyffé, le rapport de M. Zwickler et le rapport supplémentaire de M. Hocin de la main, décide de s'ajourner jusqu'à une nouvelle convocation de son Président.

Le Secrétaire

A. Hocin

Le Président

Alexandre Lefèvre